



Syndicat **C.G.T** des personnels des associations
Léo Lagrange

✉ 14/16 rue des Lilas 75019 PARIS
✉ syndicat@cgt-leolagrange.fr

LE MEPRIS CA SUFFIT

NOS SALAIRES NE SONT PAS NEGOCIABLES

APPEL À LA GRÈVE !

REDRESSEMENT JUDICIAIRE : LES SALARIÉS NE DOIVENT PAS PAYER LES CONSÉQUENCES !

ASSEZ DE SILENCE ! ASSEZ D'OPACITÉ ! LA CGT DEMANDE DES COMPTES !

La direction de Léo Lagrange Animation annonce le déclenchement d'une procédure de redressement judiciaire de l'association.

Cette annonce provoque une profonde inquiétude, notamment concernant le paiement des salaires et les conséquences sur leur avenir professionnel.

Comment une association qui repose chaque jour sur le travail et l'engagement de ses salariés peut-elle en arriver à une situation aussi grave sans que des réponses précises soient apportées à celles et ceux qui font vivre ses activités ?

Pour la CGT, cette situation soulève de nombreuses questions auxquelles la direction doit répondre.

Nous dénonçons le manque de visibilité laissé aux salariés, l'incertitude dans laquelle ils sont placés et l'absence de garanties concrètes concernant leur rémunération et leur avenir.

Les salariés ne peuvent pas être considérés comme de simples variables d'ajustement face aux difficultés financières de l'association.

TRAVAILLER, C'EST UN DROIT. ÊTRE PAYÉ, C'EST UNE OBLIGATION !

Derrière cette procédure, ce sont des milliers de salariés et leurs familles qui risquent de se retrouver dans une situation financière extrêmement difficile.

Comment payer son loyer, ses factures, ses courses et subvenir aux besoins de sa famille lorsque le versement du salaire devient incertain ?

Les salariés accomplissent leurs missions, assurent la continuité des activités et répondent chaque jour aux besoins des publics accompagnés. En retour, ils sont en droit d'attendre le paiement de leur salaire, le respect de leurs droits et une information transparente sur la situation de leur employeur.

Il est inacceptable que les salariés découvrent une situation aussi grave sans obtenir immédiatement des explications précises et des garanties à la hauteur des enjeux.

⚠ LA CGT DÉNONCE DES PRATIQUES QUI NE PEUVENT PLUS DURER !

UN MANQUE DE TRANSPARENCE INACCEPTABLE

Les salariés et leurs représentants ont le droit de comprendre les causes de cette crise. La direction doit s'expliquer sur la situation financière de l'association, les difficultés rencontrées et les décisions qui ont conduit à cette procédure.

DES QUESTIONS SÉRIEUSES SUR LA GESTION DE L'ASSOCIATION

Comment cette situation a-t-elle pu se dégrader à ce point ? Quelles mesures ont été prises pour anticiper les difficultés ? Les alertes éventuelles ont-elles été entendues et traitées ? La CGT exige des réponses documentées, et non de simples discours destinés à rassurer.

LES SALARIÉS MIS DEVANT LE FAIT ACCOMPLI

Les salariés ne doivent pas apprendre au dernier moment que leur rémunération et leur avenir professionnel pourraient être menacés. Nous refusons que l'incertitude devienne leur quotidien et que leur inquiétude soit traitée comme une conséquence secondaire de la crise

LE RISQUE DE FAIRE PAYER LA CRISE AUX SALARIÉS

La CGT refuse que les salariés supportent les conséquences de décisions auxquelles ils n'ont pas participé. Les emplois, les salaires, les conditions de travail et les droits acquis ne doivent pas devenir les premières variables d'ajustement d'une restructuration.

DES GARANTIES CONCRÈTES, PAS DES PROMESSES !

Les salariés n'ont pas besoin de déclarations vagues. Ils ont besoin de réponses précises, de documents, d'engagements vérifiables et d'une information régulière sur les décisions prises et leurs conséquences.



LA CGT EXIGE :

- **LE PAIEMENT INTÉGRAL DES SALAIRES** dans les délais, avec une information immédiate sur les éventuelles difficultés de paiement.
- **LA TRANSPARENCE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE** de l'association et sur les causes ayant conduit à l'ouverture de cette procédure.
- **DES EXPLICATIONS SUR LES DÉCISIONS DE GESTION** prises au cours des derniers mois et sur les mesures d'anticipation éventuellement mises en œuvre.
- **LE RESPECT DES DROITS DES SALARIÉS ET DES PRÉROGATIVES DU CSE**, notamment en matière d'information et de consultation.
- **DES GARANTIES SUR L'EMPLOI**, les activités, les conditions de travail et le maintien des droits des salariés.
- **UNE INFORMATION CLAIRE ET RÉGULIÈRE** des salariés et de leurs représentants sur l'évolution de la procédure et ses conséquences.
- **DES ENGAGEMENTS PRÉCIS DE LA DIRECTION** et des réponses écrites à l'ensemble des questions soulevées par les représentants du personnel.



FACE À L'INCERTITUDE, ORGANISONS-NOUS !

La CGT refuse que les salariés restent seuls face à cette crise.

Nous refusons le silence, le manque de transparence et les réponses qui ne permettent pas de comprendre la situation réelle de l'association.

Nous refusons que celles et ceux qui font vivre les activités au quotidien soient les premiers à subir les conséquences d'une situation dont ils ne maîtrisent ni les décisions ni les orientations.

LA DIRECTION DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS ET RENDRE DES COMPTES AUX SALARIÉS !

Il ne suffit pas d'annoncer une procédure judiciaire. Il faut expliquer comment nous en sommes arrivés là, quelles décisions ont été prises, quelles mesures sont envisagées et quelles garanties seront apportées aux salariés.

La CGT appelle les salariés à se mobiliser et à faire grève pour défendre leurs salaires, leurs emplois et leurs droits.

Face à une situation qui menace notre sécurité financière et suscite de légitimes inquiétudes, l'action collective est essentielle pour faire entendre nos revendications.

NE RESTONS PAS ISOLÉS. NE RESTONS PAS SILENCIEUX. ORGANISONS LA MOBILISATION !

● **NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES :**

NOS SALAIRES DOIVENT ÊTRE PAYÉS !

NOS EMPLOIS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS !

LA TRANSPARENCE EST UN DROIT !

LA DIRECTION DOIT S'EXPLIQUER !

LES SALARIÉS NE DOIVENT PAS PAYER LES CONSÉQUENCES !

TOUS EN GRÈVE POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX !

La CGT Léo Lagrange restera mobilisée aux côtés des salariés pour défendre leurs droits, obtenir la vérité sur la situation de l'association et exiger des engagements concrets.

PAS DE TRAVAIL GRATUIT, PAS DE SALAIRE SACRIFIÉ !

ASSEZ DE SILENCE : DES RÉPONSES, DES GARANTIES, DES COMPTES !

